

Département  
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU**

**12720**

**Séance du dimanche 29 novembre 2020  
N°20201029-03**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	7

Date de la Convocation 20/10/2020
---

Date d'affichage 20/10/2020
--------------------------------

<b>Objet de Délibération</b>
<b>Création d'un site internet</b>

L'an deux-mille-vingt et le dimanche 29 novembre à 9h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Leymarie, Maire.

**Etaient présents**

ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, LEYMARIE Jean, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie, PELLET Bernard, ROUGET Alain

**Absents : 0**

**Procuration : 0**

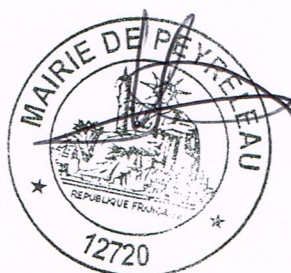
A la demande de Monsieur le maire, Madame PIERS expose les recherches entreprises pour la création et les coûts prévisionnels d'un site internet communal.

**Où cet exposé : le conseil municipal de Peyreleau émet un avis favorable à ce projet**

- approuve le principe d'un coût prévisionnel de 2000 à 2500 € pour la création et de 200 à 250 € pour la maintenance annuelle.
- demande à Monsieur LEYMARIE préparer les dossiers de demande de subvention

Pour extrait conforme,  
Avis favorable

**LE MAIRE  
Jean LEYMARIE**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-  
préfecture de Millau le  
29/11/2020  
et publication du  
29/11/2020